

## Solidarité avec Jon et Diego

Cette nuit du 6 juillet, nous avons réveillé la prison de Tournai avec des cornes de brume et des feux d'artifices. Nous avons exposé aux prisonniers de Tournai, avec un mégaphone, la situation de Jon Lopez Diego détenu à l'isolement total dans cette prison depuis mars 2004. Nous les avons aussi informé du le procès qu'avait entamé ce militant de la gauche indépendantiste basque contre le ministère de la justice pour obtenir la suppression de ce régime de détention inhumain et dégradant, identifié par plusieurs organisations internationales comme une forme de torture. Finalement, nous avons appelé les détenus de Tournai à se solidariser avec Jon Lopez Diego et à tout faire pour briser son isolement. Une fois les fusées tirées et les communications achevées, notre groupe s'est retiré sous les acclamations des prisonniers. Jon Lopez Gomez et Diego Ugarte Lopez De Arkate avaient été interpellés la nuit du 30 au 31 mars à Boussu, près de Mons. Ils circulaient à bord d'une voiture volée munie de fausses plaques françaises. Leur situation est révélatrice de celle du Pays Basque. Jon Lopez Gomez, (30 ans aujourd'hui), a été condamné en Espagne pour avoir participé en 1994 à l'incendie d'un autobus. L'autobus, objet de l'attaque, a nécessité des réparations estimées lors du procès à 9000 € et il roule aujourd'hui dans les rues de Bilbao... Partout ailleurs en Espagne, cet acte aurait valu à son auteur une condamnation à des travaux d'utilité collective. Mais comme l'incendie de l'autobus a eu lieu au Pays Basque dans une manifestation de solidarité avec la grève de la faim des prisonniers d'ETA, le procès a eu lieu à l'Audience Nationale (tribunal spécial anti-terroriste) et a débouché sur une condamnation de... dix-sept ans de prison ! Jon Lopez Gomez est représentatif de ces jeunes basques poussés aux formes de lutte illégale en raison de la répression de toute activité légale ou illégale de la gauche nationaliste, et poussés aux formes les plus radicales de lutte par une répression qui frappe avec une sévérité inouïe toute forme de résistance.

Diego Ugarte Lopez de Arkate est sous le coup de trois mandats d'arrêts européens portant sur des actions armées d'ETA, principalement celle qui provoqua la mort d'un dirigeant du PSOE et son escorte. Le cas de Diego Ugarte Lopez de Arkate est symptomatique d'un autre aspect de la situation au Pays Basque, à savoir que les accusations portées contre lui se basent exclusivement sur des déclarations arrachées sous la torture dans une caserne de la Garde Civile. Le cas de torture est à ce point avéré qu'il figure dans le rapport contre la torture 2001-2002 des Nations Unies, et qu'il a été reconnu par les autorités espagnoles elles-mêmes, ce qui est tout à fait exceptionnel. C'est ainsi que ces « aveux » n'ont pas été ratifiés judiciairement par les autorités espagnoles. C'est pourtant sur cette base que le mandat d'arrêt européen (qui prévoit la remise de Diego Ugarte Lopez de Arkate aux autorités espagnoles) a été fondé. Le Premier ministre (PSOE) José Luis Rodriguez Zapatero avait insisté auprès de Verhofstadt pour que le gouvernement belge fasse "tout ce qui est en son pouvoir" pour obtenir l'extradition des deux militants.

Depuis leur arrestation, Diego Ugarte Lopez de Arkate et Lopez Gomez Jon ont été placés dans des conditions de détention exceptionnellement agressives sur ordre venu de Bruxelles. Pendant plusieurs mois, à la prison de Tournai, Lopez Gomez Jon n'a même pas été placé en cellule : on a simplement aménagé un des cachots de la prison ! Ils sont exclus de toute activité collective, ils ne peuvent aller à la promenade avec les autres détenus, le courrier est amplement caviardé, et parfois totalement bloqué, malgré une grève de la faim de protestation. Les deux militants ont assigné le ministère de la justice en référé pour obtenir la levée de ces conditions de détention inhumaines et dégradantes. L'audience a eu lieu le 26 juin, et le verdict est attendu.

ISOLEMENT = TORTURE